



PROCÈS VERBAL DU COMITE DE QUARTIER

REUNION PUBLIQUE

DU MERCREDI 30 MARS 2022 A 18H30

Le Comité de quartier de Tourtoule dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mr Nicolas Bonjean.

Etaient présents : Mr Jean-Louis Anthony, Mr Eric Dersigny, Mme Christine Neige, Mr Gaudey Michel, Mr Nicolas Bonjean, Mr Daniel Bonjean, Mme Edith Simon,

Etaient excusés : Mr Florent Nicolas, Mr Pierre Brogniez, Mme Sandrine Brogniez et Mme Nathalie Farabet

Etait absente : Mme Dominique Caldagues

22 participants hors membres du comité et des représentants de la mairie

Mr Nicolas Bonjean, président de séance après avoir procédé à l'appel des membres, constate le quorum atteint, ouvre la séance du Comité de quartier et désigne Mr Gaudey Michel aux fonctions de secrétaire de séance.

1. PRESENTATION DU COMITE ET DE SES MEMBRES

Introduction de la réunion par Nicolas Bonjean.

Présentation des membres du comité et du rôle de ce dernier.

Retour sur le questionnaire.

2. QUESTIONS ET ECHANGES

Les participants à la réunion ont pu librement échanger et donner leurs avis sur tous les sujets concernant le cadre de vie de notre village.

Propositions faites :

- Améliorer la voirie (cas particuliers des rues des Lilas et des Granges). La mairie a précisé que la réfection de la rue des écoles et l'enfouissement des réseaux de cette rue étaient budgétés sur 2022.
- Demande de balisage (bandes blanches) de certaines voies dangereuses par faible visibilité et sécurisation du virage à gauche à la sortie de Tourtoule vers le bourg (le département a refusé la prise en charge suite à leur sollicitation par une habitante du village sur ces deux points).
- Regret qu'il n'y ait pas un bureau de vote à Tourtoule (la mairie mentionne la difficulté à assurer l'intendance des bureaux de vote).
- Mettre en place une signalétique des points d'intérêt sur le village, par exemple pour l'aire de jeux pour les enfants.
- Installer une boîte à livres : cette proposition a recueilli l'assentiment de tous les participants.
- Effectuer un « nettoyage de printemps » du village : celui-ci aura lieu le 23 avril, la mairie fournira le matériel nécessaire.
- Le terrain d'épandage des eaux pluviales du nouveau lotissement entre la rue des écoles et le chemin d'Argnat mériterait d'être entretenu (déjà évoqué en comité) : suite à cette

- nouvelle sollicitation la mairie a vérifié que ce terrain appartenait bien à la commune et intégrera le besoin de son entretien.
- L'association La Tourterelle souligne le besoin d'avoir un lieu couvert mais pas forcément clos pour permettre des rassemblements.
 - o Ce point pourrait constituer le thème d'un groupe de travail de même que la circulation dans le village, les infrastructures, les lieux d'échanges incluant cette proposition de la Tourterelle et les services aux habitants (proposition de Nicolas Bonjean).
 - Proposition d'un marché régulier sur le village, par exemple hebdomadaire et pour les productions locale... pourquoi pas la création d'une AMAP, sous réserve que cela ne gêne pas les producteurs locaux qui vendent déjà leurs produits.
 - Une remarque dont il faudra tenir compte : un comité de village c'est bien, faire des propositions également Mais travailler pour telle ou telle activité est plus difficile.
 - Regret que l'assistance ne compte pas d'adolescents ; à creuser dans l'espoir qu'une action dans leur direction les attire.
 - Prix des salles de réunion évoqué : élevé et sans tarif préférentiel pour les habitants. La mairie examinera cette question mais sans ouvrir la porte à un tarif différencié qui constituerait une discrimination.
 - Satisfécit des participants sur les décorations du village, permanentes ou à l'occasion des fêtes de fin d'année.
 - Améliorer l'entretien des fontaines afin que celles-ci coulent à nouveau.
 - Souhait d'un espace numérique d'échanges avec le comité et d'informations par exemple sous Facebook : ceci sera réalisé. A noter que le lendemain de la réunion une personne s'est proposée pour réaliser ce site.
 - Transports en commun : regret qu'il n'en existe pas incluant Tourtoule vers la gare ou le bourg ou Riom (pour mémoire les bus pour les enfants relèvent du département).
 - A noter l'absence de plaque signalant la rue des Sorbiers (la mairie prend en charge).

INFORMATIONS

REUNION DE TRAVAIL

Une première réunion de travail va être organisée sur le thème de la circulation dans le village.
(Mi-avril)

NETTOYAGE DU VILLAGE

Samedi 23 avril

Une communication sur ce sujet sera faite afin de convier le plus grand nombre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

Le Secrétaire de séance,

Mr. Michel Gaudey

Le Président de séance

Mr. Nicolas Bonjean